Dans la région d'Al Khalil (Hébron), la récolte des olives est menacée

Depuis fin octobre, une mission civile du Collectif Urgence Palestine se trouve dans les territoires occupés, plus précisément dans la région d'Hébron, pour accompagner la récolte d'olives. Les oliviers sont au cœur de l'économie agricole palestinienne. Leur entretien, la récolte et la mise en valeur des fruits sont les cibles régulières des colons. Voici un témoignage de la mission datant du 28 octobre 2008.

« 2008, la récolte d'olives s'annonce difficile cette année. Toutes sortes d'informations arrivent concernant les agressions des colons envers les agriculteurs palestiniens. Attaques contre les paysans et les internationaux ou vols des récoltes sont réguliers. Au vu de l'attitude passive de l'armée face aux actes des colons, les protestations israéliennes prônant le droit des Palestiniens à faire leurs récoltes ne convainquent ici personne. Chaque colonie obéit à son rabbin et ceux-ci ont décidé de passer à l'attaque cette année. L'année 2007 s'était trop bien passée : la récolte était bonne et l'accès aux champs possible. On avait pu ainsi labourer des champs inaccessibles depuis la seconde Intifada.

Les problèmes des Palestiniens sous occupation doivent en principe être réglés par les bureaux de coordination mis en place par « l'administration militaire civile israélienne ». Ces bureaux se composent de deux bureaux contigus. Les plaignants Palestiniens accèdent au premier bureau dans lequel se trouvent deux fonctionnaires palestiniens nommés par l'Autorité palestinienne, mais surveillés par les deux miliaires Israéliens qui sont dans le deuxième bureau. Une demande de permis, pour accéder aux champs situés aujourd'hui entre la « Ligne verte » et le Mur, doit être adressée aux deux fonctionnaires palestiniens qui la transmettront aux deux militaires israéliens. Ceux-ci rendent ensuite réponse aux deux fonctionnaires palestiniens.

Les autorisations ne sont accordées qu'aux personnes âgées de plus de 35 ans et ayant eu des enfants. D'autres critères restreignent encore les possibilités, parents emprisonnés, etc. Les permis ont été accordés dans plusieurs cas à des personnes âgées, voir décédées... Mais, même quand une autorisation est donnée à des gens valides, la porte peut rester fermée. Ainsi, le groupe de Français qui nous a précédé est resté lundi 27 octobre deux heures devant le portail fermé. Le prétexte : ils avaient créé des problèmes. La veille, deux d'entre eux avaient été arrêtés, puis relâchés au bout de deux heures, avec deux Palestiniens, alors qu'ils cueillaient des olives à proximité d'une colonie. On voit qu'une interdiction peut en entraîner une autre et ainsi de suite.

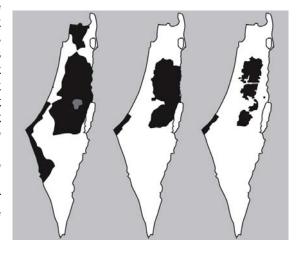
Le bureau de coordination d'Hébron a proposé pour cette année 2008 un programme de récolte dans les zones sensibles, et il y en a beaucoup. Ce programme fixe pour chaque personne et chaque champ, le jour autorisé pour la récolte. La coopérative de production a refusé ce programme. Depuis quand dicte-t-on aux paysans le jour où ils doivent s'occuper de leurs propres champs?

Quant aux récoltes, tout est bloqué aujourd'hui mardi 28 et demain. Non pas encore par les colons et l'armée, mais par le temps. Il pleut abondamment à Hébron et dans sa région ».

Bil'in : résistance au quotidien contre le Mur et les colonies

Vendredi 24 octobre, une nouvelle manifestation a eu lieu après la prière du vendredi dans le village de Bil'in. Des internationaux et des activistes israéliens étaient également présents. L'objectif était de permettre la

récolte des olives sur les terres du village confisquées par le Mur. Une délégation de journalistes et d'étudiants belges était sur place pour témoigner de leur solidarité avec la lutte des villageois contre le Mur et la construction de colonies. Des Irlandais, des Danois et des Anglais portaient des drapeaux palestiniens et des banderoles appelant au démantèlement des colonies et du Mur, à l'arrêt des confiscations des terres et à la suppression des check points. Ils demandaient également la libération des prisonniers palestiniens et la fin de la violence des colons envers les paysans palestiniens. La manifestation a quitté le village pour se diriger vers la porte du Mur avec le matériel utile à la récolte. Mais dès qu'elle a atteint la porte, elle a été repoussée par des grenades assourdissantes et par des gaz lacrymogènes qui ont incommodé une dizaine de personnes. Une semaine auparavant, ils avaient réussi à démonter la porte du Mur et l'ont recyclée pour un parking de voitures dans le village. « Chaque objet de l'occupation qui sert à notre oppression sera réutilisé pour nos propres services ».



La Palestine en 1947, 1967, 2008

LE MUR DE LA HONTE

Alors que des négociations sont toujours en cours entre les deux parties pour négocier la création d'un Etat palestinien et la paix, le gouvernement israélien - avec à sa tête Ariel Sharon - décide unilatéralement en été 2002, et sous prétexte d'empêcher toutes actions violentes sur son territoire, la construction d'un Mur de plus de 700 km dans les territoires palestiniens occupés. Le « Mur », qui était présenté comme une simple « barrière de séparation » entre les deux entités par Israël, s'écarte rapidement de la Ligne verte (ligne d'armistice suite aux dernières annexions israéliennes de 1967 tacitement acceptée par Israël et l'OLP) pour pénétrer largement en territoire palestinien.

Le droit international condamne le Mur

Saisie par l'Assemblée Générale de l'ONU, la Cour Internationale de Justice (CIJ), l'organe judiciaire principal de l'ONU, rend un avis juridique en juillet 2004. Tout en reconnaissant le droit d'Israël à protéger sa population, elle énonce l'illégalité du Mur et les répercussions qu'il a et aura sur la vie des Palestiniens. La CIJ demande l'arrêt immédiat de sa construction et le démantèlement des place tronçons déjà en ainsi que dédommagement des personnes lésées. L'avis de la CIJ se fonde en partie sur la 4ème Convention de Genève (1949) qui réglemente les relations entre Etats et interdit à tout Etat occupant de s'approprier les terres d'un Etat occupé ou de provoquer des déplacements de population. Le tracé du Mur, en ne respectant pas la Ligne verte, viole les principes fondamentaux du droit international. En décembre 2006, l'ONU a mis en place un office chargé de relever les plaintes des Palestiniens victimes de la construction du Mur. Malgré cet avis juridique et les pressions internationales répétées. le gouvernement israélien poursuit aujourd'hui encore construction de ce Mur de la honte qui, loin de protéger Israël des attaques palestiniennes, ne fait que renforcer les frustrations et le sentiment d'injustice.



Destruction des oliviers pour le passage du Mur

Le Mur c'est ...

construction gigantesque: une succession de barrières électriques et de murs hauts de trois à neuf mètres avec des zones tampons qui s'étendent quelques fois sur plus de 100 mètres de large sous la surveillance de caméras. Long de près 550 Km aujourd'hui, il n'est percé que de 67 points de passage contrôlés nuit et jour par des soldats israéliens. Moins d'une trentaine sont ouverts quotidiennement selon le bon vouloir des soldats... Ne peuvent le franchir, que les Palestiniens munis d'une autorisation délivrée par l'administration israélienne. Le Mur aura coûté selon les estimations plus d'un milliard de dollars US.

... un pillage planifié: 87% du Mur a été construit sur territoire palestinien avec comme conséquence la confiscation des terres palestiniennes les plus productives, l'arrachage de dizaines de milliers d'oliviers et d'autres arbres fruitiers, la destruction de maisons et l'accaparement de sources et de puits vitaux pour l'agriculture et les Palestiniens...

... une prison à ciel ouvert: 150'000 Palestiniens sont maintenant partiellement ou totalement encerclés par le Mur et doivent utiliser des tunnels ou des routes de contournement pour rejoindre la Cisjordanie et leurs terres. 285'000 autres Palestiniens se trouvent maintenant prisonniers entre la Ligne verte et le Mur, à la merci des autorités administratives israéliennes pour passer en Cisjordanie.

... un pas de plus vers le grand Israël: à cause de la construction du Mur, 7% des terres palestiniennes se trouvent maintenant à l'ouest, « côté israélien », de cette construction. De ce fait, 385'000 colons israéliens ont été ainsi « reconnectés » au territoire israélien. Ceci a permis de créer une continuité territoriale entre Israël et les colonies.



Le mur comme seul horizon...

Nu'man, un village témoin

Village situé au nord est de Bethléem et au sudest de Jérusalem, ses terres sont l'objet de convoitises. Occupé en 1967, ce village illustre la politique d'expulsion planifiée des Palestiniens par l'Etat israélien. Le Mur « n'est qu'un élément supplémentaire » d'une politique d'annexion et d'occupation du territoire parfaitement menée.

En 1992 la municipalité de Jérusalem informe la population de Nu'man que le village fait dorénavant partie de Jérusalem-ouest et que de ce fait, les habitants ne possédant pas de papiers israéliens sont illégaux et doivent quitter leurs terres... Classé en « zone verte » le village ne peut plus déposer de plan d'urbanisation. En 1994, les enfants qui se rendaient dans les écoles des villages voisins, ont été informés que seuls les habitants de Jérusalem pouvaient y étudier. La communauté de Nu'man a été peu après officiellement « non reconnue »; tout permis de construire pour une école au sein du village était ainsi refusé. La solution a été d'envoyer les enfants dans des écoles palestiniennes situées plus loin.

Arrivée des colonies...

En 1997, la colonie de Har Homa a été établie sur les terres du village. Sont ensuite arrivés des ordres de démolition de maisons dans le village. En 1998, des injonctions militaires ont informé les habitants que les véhicules immatriculés en Cisjordanie ne pouvaient plus pénétrer le village considéré comme entité israélienne. Des barrages routiers ont été installés, une tranchée a été creusée et des patrouilles régulières ont commencé à bloquer le trafic. Les enfants ont dû se rendre alors à pied à l'école.



La colonie de Har Homa

... puis le Mur

En 2003, au cours de l'Intifada Al Aqsa, Nu'man a été un des premiers villages visé par les saisies de terres pour la construction du Mur. Des bulldozers ont commencé à déraciner des arbres pour construire une route de contournement pour les colons afin de relier les colonies à Jérusalem. Lors de cette construction, Nu'man a été séparé du village de Al Khas avec qui il a pourtant un

conseil municipal commun. S'est encore ajoutée la construction d'un centre commercial israélien qui a privé le village de 35 ha de terres auxquels il faut ajouter 15 ha qui ont été utilisés pour installer un poste de l'armée destiné à protéger le Mur et le centre commercial. Suite à ces confiscations, le plan d'urbanisation de la colonie d'Har Homa, qui prévoit 500 nouveaux bâtiments résidentiels, a été finalisé.

Aujourd'hui, le village est entouré de trois côtés : en plus du Mur, d'Har Homa et de l'avant poste militaire, il v a au sud la porte d'entrée des marchandises et à l'est la route des colons. Depuis 2004, les restrictions ont été renforcées et l'encerclement du village a été achevé en juin 2007. Le seul moyen d'y entrer c'est de passer par une route surveillée jour et nuit. Même les parents au premier degré ne sont pas autorisés à entrer. L'accès est refusé à toute personne possédant des papiers de Jérusalem, y compris les groupes de défense de droits humains. Même le vétérinaire n'est pas autorisé à entrer. Les villageois ont dû emmener leurs 200 bovins hors du village pour les faire vacciner. Si un frigo est en panne, il faut l'amener à Beit Sahour, ville la plus proche, car le réparateur ne peut accéder au village. Les sacs de blé doivent être vidés et transvasés dans des sacs en plastique transparent. Les ambulances ne sont pas autorisées à entrer. Les bennes à ordures sont quelques fois interdites, ce qui oblige les habitants à brûler les déchets. Ils sont alors sanctionnés car cela est interdit par la loi israélienne. S'il y a un incendie, ni les pompiers palestiniens ni les israéliens ne peuvent intervenir. Les contrôles et les fouilles sont humiliantes et peuvent avoir lieu plusieurs fois par jour.

Les habitants se considèrent comme des réfugiés dans leur propre village. L'objectif est de créer une atmosphère propice à un transfert silencieux des habitants épuisés et excédés par cette « nonvie ».

Mais aujourd'hui encore, les habitants refusent de quitter leurs terres pour ne pas subir une seconde Nakba (la catastrophe-1948).

Missions civiles du CUP

Depuis 2002, Le CUP organise des missions civiles dont le but est de protéger la population palestinienne et de témoigner au retour sur la situation que subit la société palestinienne.

A ce jour, 22 missions se sont succédées dans les territoires occupés palestiniens et en Israël.

Prenez contact pour plus d'informations.

www.urgencepalestine.ch/Activites/MissionsCiviles.html missionsciviles@urgencepalestine.ch

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LE MUR:

The Humanitarian Impact of the Barrier: Four years after the advisory Opinion of the International Court of Justice on the Barrier, UNRWA, July 2008.

OCHA Special Focus: Occupied Palestinian territory.

Villes palestiniennes, entre l'isolement et l'expulsion (2007), Palestinian Grassroots Anti Apatheid Wall Campaign.

René Backmann, Un mur en Palestine, Fayard, 2006.

Sylvan Cypel, Les emmurés, la société israélienne dans l'impasse, La Découverte, 2005

Sur la Palestine :

Dominique Vidal (avec Sébastien Boussois), Comment Israël expulsa les Palestiniens (1947-1949), L'Atelier, 2007. Ce livre, qui constitue une édition actualisée et augmentée du Péché originel d'Israël (L'Atelier, 1998 et 2002), présente une synthèse des ouvrages des "nouveaux historiens" israéliens consacrés aux racines du conflit israélo-palestinien et dont beaucoup n'ont toujours pas été traduits en français.

Ilan Pappe, *Le Nettoyage ethnique de la Palestine*, Fayard, 2008. S'appuyant sur des documents d'archives, des journaux personnels de dirigeants et des témoignages directs, l'historien reconstitue minutieusement l'entreprise systématique d'expulsion et de destruction opérée par les forces sionistes en Palestine entre 1947 et 1949.

Rashid Khalidi, *Palestine, Histoire d'un Etat introuvable*, Actes Sud, 2007. Titulaire de la chaire Edward Saïd à Columbia University, l'auteur décrit le jeu des principaux acteurs qui ont enfermé la Palestine dans une "cage de fer". Livre de référence et synthèse indispensable de 1920 à nos jours.

Shlomo Sand, Comment le peuple juif fut inventé, Fayard, 2008. Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Tel Aviv, l'auteur y remet en question l'origine du peuple juif et démontre comment celui-ci fut inventé sous la plume d'historiens juifs du XIXe siècle.

DVD sur le Mur:

"Un Mur à Jérusalem", réalisé par Franck Salomé.

"Iron Wall" est un documentaire inédit réalisé par une association palestinienne.

SITES INTERNET:

SUR LE MUR:

http://www.bilin-village.org Village de Bi'lin, résistance contre le Mur.

www.stopthewall.org Ce site fournit une importante information sur le Mur, du début de sa construction à nos jours.

http://www.ochaopt.org OCHA pour les Territoires palestiniens occupés.

http://www.icj-cij.org Cour internationale de Justice de l'ONU.

http://www.diakonia.se/sa/site.asp?site=777 DIAKONIA - Easy Guide to International Humanitarian Law in the Occupied Palestinian Territory.

Sur la Palestine:

<u>www.france-palestine.org</u> Le site de l'association France Palestine / Solidarité, offre l'une des meilleures documentations disponibles en français sur le conflit ainsi que plusieurs traductions quotidiennes d'articles et d'essais.

<u>www.alternativenews.org</u> Le site de l'Alternative Information Center de Jérusalem, l'organisation cofondée par Michel Warschawski, offre un mélange de documentation et d'analyses.

<u>www.btselem.org</u> B'tselem est l'organisation israélienne qui surveille et dénonce avec le plus de professionnalisme les crimes et violations des droits humains des forces israéliennes dans les territoires occupés.

<u>www.pchrgaza.org</u> Le Palestinian Centre for Human Rights basé à Gaza documente minutieusement les violations quotidiennes des droits humains de la population palestinienne

<u>www.info-palestine.net</u> Ce site a pour objectif de rendre accessible un ensemble d'informations et d'analyses sur la situation en Palestine occupée.

Prochains stands du CUP Genève :

Samedi 28 novembre, 13h.00 à 17h.00, Plaine de Plainpalais, Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Samedi 13 décembre, 13h.00 à 17h.00, Témoignages de la 22ème mission civile de retour de Palestine.